

*Affaire suivie par Guillaume Soufflet (06.45.11.91.62)*

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER  
SAINT-SIMÉON DU 10 DÉCEMBRE 2018**

L'Assemblée de quartier Saint-Siméon s'est tenue le 10 décembre 2018, à 19h00, à la Maison de quartier Saint-Siméon.

**Etaient présents**

**Guy FEREZ**

Maire d'Auxerre

**Guy PARIS**

1<sup>er</sup> Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité

**Jacques HOJLO**

Élu référent en charge du quartier

**Catherine BOQUET**

Présidente du Conseil de quartier

**Jocelyne VOYER**

Représentante à la Commission de quartiers

**Emmanuel BOQUET**

Suppléant à la Commission de quartiers

**Pierre GUILLERMIN**

Représentant au Comité Consultatif de la Circulation

**André DIEUTRE**

Membre du Conseil de quartier

**Noureddine MAHHA**

Membre du Conseil de quartier

et la participation de 67 habitants.

**Ordre du jour :**

1. Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
2. Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants
4. Élection des membres du Conseil de quartier

**1 - Introduction par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité**

Guy Paris ouvre l'Assemblée de quartier.

Guy Paris réaffirme que ce moment est un temps privilégié pour les membres du Conseil de quartier qui présentent un bilan de leurs actions. Ce dispositif est en place depuis 16 ans, il est donc normal qu'il y ait un peu de lassitude, de désintérêt sur certains quartiers. Toutefois, le 20 octobre dernier, un séminaire a été organisé et beaucoup de membres des Conseils étaient présents. L'objet était de réfléchir au fonctionnement. Le dispositif conçu depuis 2002 remplit-il encore les objectifs ? Ne mérite-t-il pas d'être modifié, amendé ? Les points forts et les difficultés ont été listés, cela s'équilibre. Mais, ces réflexions ont surtout permis de montrer tous les projets qui ont été menés à terme, toutes les animations et manifestations qui ont permis de rassembler, tout l'intérêt de l'existence des Conseils de quartiers. Une demande forte s'est dégagée en faveur d'un travail par thématique qui peut intéresser et/ou concerner tous les quartiers (projet sportif, culturel, de rénovation urbaine, ...). Au cours de l'année 2019, tous les membres des Conseils de quartiers seront invités à travailler sur les évolutions du dispositif de démocratie de proximité. Les époques changent, les besoins fluctuent, le dispositif doit également être cohérent avec le découpage territorial sur lequel s'inscrivent les nouveaux équipements de territoire, regroupant une équipe d'animation et le Centre Social qui travaillent sur des actions, des animations, des services aux habitants suivant les particularités du territoire.

Il est important que le travail mené par les Conseils de quartiers soit en cohérence avec les politiques portées dans ces équipements. La volonté est de maintenir un dispositif vivant, actif qui réponde vraiment aux attentes des habitants, en utilisant les nouveaux moyens informatiques et outils de communication mis à disposition à présent.

Guy Paris rappelle le rôle des élus référents délégués à chaque Conseil de quartier. Jacques Hojlo pour le quartier Saint-Siméon, tient des permanences et reste un interlocuteur privilégié entre les habitants et les services de la Ville, en particulier sur des situations plus personnelles.

Guy Paris indique que cette assemblée est électorale et invite chacun à se porter candidat. Il est important que chaque Conseil de quartier soit constitué de 6 à 9 membres, permettant un bon fonctionnement.

Enfin, Guy Paris rappelle toute l'importance du service "Allô Mairie" qui permet des interventions rapides sur la "bobologie" et assure un suivi. Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 octobre 2018, 244 demandes ont été enregistrées pour ce quartier.

Guy Paris donne la parole à Cyril Devie, de la Direction du Dynamisme Urbain. Il présente l'esquisse du projet de réhabilitation de l'allée Heurtebise sur le plan de la circulation, des accessibilités des personnes à mobilité réduite mais aussi des services de secours, du stationnement et des espaces verts. Cette zone n'est pas facile à aménager car la pente, entre le début et la fin de l'allée, est importante. L'idée est d'avoir une voie de desserte en sens unique. Des arbres seront plantés pour créer des îlots de fraîcheur sur des espaces de stationnement matérialisés.

Monsieur le Maire précise que plusieurs réunions de concertation, invitant les habitants de Saint-Siméon, seront organisées au cours de l'année 2019 pour en discuter et recueillir les suggestions. Il affirme que cet engagement pris sera tenu.

Guy Paris remercie l'assistance et donne la parole à la présidente.

## **2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier**

La présidente commence par évoquer sa perception du quartier. Elle constate beaucoup d'incivilités et peu d'entraide. Elle prend l'exemple des déchets laissés devant les bâtiments. Chacun peut les ramasser, même s'il ne les a pas mis lui-même, afin de montrer l'exemple. Le quartier est une ville dans la Ville. Ce sont les actes de chacun qui, mis bout à bout, permettent un mieux être de l'ensemble des habitants. Le manque de communication est mis en avant pour expliquer tous ces désagréments du quotidien. Les nombreux déménagements/emménagements sont aussi source de bruit et d'autant plus de déchets.

Suite aux demandes du Conseil de quartier, la Police Municipale passe maintenant deux fois par jour pour verbaliser les voitures mal stationnées et assurer une présence rassurante dans le quartier. Elle précise que malgré cette fréquence de passages, elle est régulièrement interpellée sur l'absence des forces de police. Elle répond irrémédiablement qu'ils ne peuvent pas être présents constamment sur cette seule zone de la Ville.

La présidente fait retour du vide-greniers qui, comme chaque année, s'est déroulé agréablement. Elle revient sur le peu d'investissement des habitants dans l'organisation de ce moment. Le prochain en 2019 est prévu le deuxième samedi de septembre, selon l'habitude prise.

En Commission des quartiers, le Conseil de quartier a demandé le remplacement des barrières de l'espace jeux 7/11 ans du parc du Merlot. Cette demande est actée, les travaux sont programmés. Un banc supplémentaire et des tables en damier seront bientôt installés sur l'esplanade de l'Avenir. Concernant le terrain de bi-cross, il sera procédé à des travaux de sécurisation.

Elle indique que depuis les campagnes menées, la population de pigeons a diminué. Elle recommande à chacun de ne pas les nourrir. Elle souhaite que d'autres campagnes soient programmées dans les mois à venir.

Elle souhaite également que soient pris en considération :

- Le remplacement du zinc sur les murets, allée du Foulon. Ces murets servent de banc l'été mais, par fortes chaleurs, il n'est pas possible de s'y asseoir.

Monsieur le Maire explique que ce zinc protège le ciment pour éviter qu'il n'éclate.

- L'arasement des marches à proximité des places handicapées, allée Roncelin.

La Direction Cadre de Vie fera rapidement le nécessaire.

La présidente termine en évoquant une expression qu'elle entend régulièrement : « *il ne se passe jamais rien* ». Elle énumère donc les actions menées par la Ville et les différentes institutions sur le quartier (lectures publiques à la bibliothèque, gymnastique, danses, jeux de cartes, ...).

### **3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants**

Monsieur le Maire remercie les habitants de s'être déplacés et félicite les membres du Conseil de quartier de leur travail. Il souligne l'acuité de la présidente et reprend la métaphore "un quartier, c'est comme une grande famille, il faut respecter les règles du jeu pour que cela fonctionne". Il remarque que le dialogue a été courtois, concis et explicite, démontrant un bel exercice démocratique.

<b>Sujet, question ou commentaire</b>	<b>Éléments de réponse du Maire</b>
<p>J'ai participé à une réunion le 22 janvier dernier. J'avais demandé l'élagage des haies entre le 15 et le 9 allée des Palmes. La végétation masque la lumière le soir occasionnant des chutes.</p> <p>J'avais également demandé des places de stationnement supplémentaires pour personne à mobilité réduite à l'entrée de cette même allée.</p> <p>La bibliothèque se trouve au premier étage de l'école maternelle, les personnes qui se déplacent difficilement ne peuvent pas y accéder.</p>	<p>Le Directeur Cadre de Vie, présent ce soir, prend note pour planifier la coupe.</p> <p>J'ai demandé une réflexion sur la meilleure manière de retrouver un usage de la voirie pour les piétons et les véhicules qui soit conforme à l'esprit d'origine de ce quartier. Cela doit être débattu avec les habitants.</p> <p>La bibliothèque fait partie d'un projet global de redistribution des différentes structures. Son accessibilité sera étudiée avec attention.</p>
<p>J'habite allée de Barbienne, limite propriétaire/locataire. Les propriétaires bénéficient de la fibre. Je voudrais savoir si la fibre sera installée dans les bâtiments des locataires.</p>	<p>Vous en bénéficiez, elle est installée. Vous avez le choix de votre opérateur.</p>
<p>Des Points d'Apports Volontaires sont-ils prévus dans l'aménagement de l'allée Heurtebise ?</p>	<p>Si cela est utile, ils seront installés.</p>
<p>Devant le bâtiment 10 allée Colémine, sur une place réservée, un véhicule est garé depuis des mois et ne bouge pas. Ma fille est handicapée et je ne peux profiter de cet emplacement.</p>	<p>Je vous demande de contacter <i>Allô Mairie</i>, de communiquer la plaque d'immatriculation, la Police Municipale sera diligentée.</p>
<p>La nouvelle organisation des circuits bus est une catastrophe, il n'y a plus de correspondances, des arrêts sont supprimés.</p>	<p>Des modifications ont été apportées pour que les lignes soient plus courtes, plus rapides et plus fréquentes et ainsi permettre une fréquentation au plus grand nombre .</p> <p style="text-align: right;">.../...</p>

<p>.../... C'est devenu beaucoup moins pratique de se déplacer.</p>	<p>Mais, je me suis rendu compte que cela pénalise les habitués, et ce dans tous les quartiers. Avec le transporteur et les services de la Communauté de l'Auxerrois, nous travaillons sur des modifications.</p>
<p>En bas de l'allée du Foulon se trouvent trois grands platanes dont des branches tombent régulièrement. Cela n'est pas sécurisant. Ne peut-on élaguer ?</p>	<p>Y a-t-il des problèmes avec ces platanes ? Le Directeur Cadre de Vie répond qu'il n'y a aucun problème de solidité. Des agents des espaces verts viendront contrôler.</p>
<p>Je souhaite évoquer un sujet à Monsieur Hojlo. Nous avons subi un dégât des eaux, il n'y a aucun moyen de couper l'alimentation à l'intérieur de l'appartement. Il faut aller à l'extérieur et se munir d'un tournevis pour accéder au boîtier.</p>	<p>Jacques Hojlo, Président de l'Office Auxerrois de l'Habitant, indique étudier la possibilité d'installer un robinet secondaire sur chaque palier.</p>
<p>Les bâtiments sont vétustes, le bailleur devrait faire un diagnostic en particulier sur les chauffe-eau, qui s'éteignent au premier courant d'air. Ce constat est confirmé par de nombreux habitants.</p>	<p>Jacques Hojlo précise qu'il s'agit d'une mise en sécurité et qu'il ne faut surtout pas boucher les aérations.</p>
<p>Il n'y a pas de passage, en bas de l'allée du Foulon, pour les personnes à mobilité réduite ou les personnes avec des poussettes qui doivent circuler sur la chaussée.</p>	<p>J'ai bien pris note et je demande au service Ville concerné de faire le nécessaire.</p>
<p>Au rez-de-chaussée du bâtiment 20 - 8 allée Heurtebise, la minuterie tient 5 secondes. Nous avons déjà fait la demande.</p>	<p>Jacques Hojlo promet des vérifications dans les bâtiments et des réglages si nécessaire.</p>
<p>Quelles sont les avancées sur la réflexion du pôle médical ?</p>	<p>Avec d'autres partenaires, nous avançons. J'ai d'ailleurs une réunion de travail semaine prochaine, je vous tiendrai informé.</p>
<p>J'habite 3 allée de Beauvoir, j'ai dû appeler le SMUR pour mon fils handicapé, l'ambulance n'a pu s'approcher du bâtiment car il y a une barrière. Je suis étonnée qu'il n'ait pas de pass. Je précise que cela s'est passé il y a deux ans.</p>	<p>Je suis tout autant étonné que vous, il me semble que tous les services de secours ont un pass.</p>
<p>Depuis que nous sommes raccordés à la chaufferie collective, on nous coupe le chauffage le soir, alors que nous rentrons en saison hivernale. Les appartements sont froids, beaucoup de locataires s'en plaignent.</p>	<p>Une société privée gère la chaufferie. Je demande à ce qu'on se mette en rapport avec eux pour savoir s'il y a un problème et y remédier. Je vous demande de nous laisser vos adresses afin que je puisse vous faire un retour.</p>
<p>J'ai fait appel à un prestataire privé car mes toilettes étaient bouchées. Il m'a fait payé 40 €.</p>	<p>Comme vous le dites, les bâtiments ne sont pas jeunes et, au fil du temps, les canalisations sont engorgées de calcaire, c'est une réalité. Il faudra que le bailleur en tienne compte. .../...</p>

.../... Je pense qu'il s'agit d'un manque d'entretien des canalisations et que ces frais ne devraient pas m'incomber.	Jacques Hojlo indique qu'il est préférable de faire appel aux services de l'Office Auxerrois de l'Habitat afin d'éviter une intervention extérieure et de surcroît qui peut être onéreuse.
Devant le bâtiment 7 allée Heurtebise, l'enrobé de la chaussée n'a pas été repris par l'entreprise à la fin des travaux de la chaufferie, gênant les circulations piétonnes.	Je m'engage à ce que cela soit fait dans les meilleurs délais.
Le passage reliant la Maison de quartier au Centre Social n'est pas éclairé, pour se rendre allée Colémine. Il y fait nuit noire.	Les services viendront sur place pour étudier la faisabilité d'installer un éclairage.

#### 4 - Élections

Guy Paris sollicite les habitants présents à déclarer leur candidature pour l'élection pour deux ans des nouveaux membres qui vont constituer le Conseil de quartier.

Deux membres du Conseil de quartier souhaitent se représenter. 5 habitants du quartier proposent leur candidature. Le Conseil de quartier est donc constitué, sans qu'il soit nécessaire de procéder au vote. Il est ainsi composé :

Catherine BOQUET  
Jocelyne VOYER  
Khalid AKAYOUSSE  
Dominique DUJON  
Ammari HASNA  
Chrarisse N'GOUMBI  
Christine LEHAIRE

L'Assemblée de quartier se termine à 21h00.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent l'Assemblée en invitant les habitants à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,

**Guy PARIS**

